

## Public et prérequis

Personnes en bonne condition physique, psychologique et morale  
Personnes formées à l'utilisation d'extincteurs portatifs et à l'évacuation conformément aux exigences du code du travail

Personnes du service de sécurité incendie de l'entreprise

## Les objectifs

Expliquer de manière approfondie le départ et la propagation d'un incendie  
Citer les caractéristiques de l'établissement et ses risques  
Utiliser les consignes incendie de l'établissement  
Organiser et gérer une évacuation  
Mettre en œuvre les moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement  
Option : Du temps supplémentaire pourra être planifié si l'entreprise souhaite la mise en place de groupes motopompe, l'utilisation de poteaux incendie et lances ou d'équipements spéciaux (appareils respiratoires isolants, générateur de mousse, antipollution, désenfumage, extincteurs sur roues, etc.).

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Supports illustrés, adaptés au milieu professionnel  
Films de démonstrations  
Utilisation des matériels de l'entreprise  
Attestation individuelle de formation

## Validation et certification

Attestation de fin de formation

## Contenu de la formation

### Théorie

- Connaissances sur le développement de l'incendie en espace clos et la justification des techniques d'extinction
- Connaissance approfondie de l'établissement et de ses risques,
- Connaissance parfaite des consignes d'incendie de l'établissement (signaux d'alarme incendie, inondation, nuage toxique, intervention, évacuation),
- Connaissance sur la mise en œuvre de tous les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement (extincteurs portatifs et sur roues, robinets d'incendie armés, poteaux et lances incendie, groupes motopompes, appareils respiratoires isolants, générateurs de mousse, désenfumage, réseau de sprinklers et boucles de détection
- Connaissance des mesures concernant la sécurité des travaux par point chaud (permis de feu, d'accès en hauteur, etc.)
- Réglementation et périodicité des exercices

### CENTRES DE FORMATION

**Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal**

### DURÉE DE LA FORMATION

**1 jour**

### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
  
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

## Pratique

- Exercices d'extinction sur feux réels avec les différents types d'appareils
- Exercices d'intervention et d'évacuation à l'intérieur de l'entreprise
- Mise en œuvre des équipements spéciaux de lutte existant dans l'entreprise

## Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

## Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

## Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

## Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

## Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

## Délai d'accès

5 jours

## Organisation de la formation

7 heures / jour